Sofitel : l’immunité de DSK rejetée, les avocats de Diallo «satisfaits»

01/05/2012 à 16h42

Le juge de la Cour suprême du Bronx chargé de la plainte civile déposée par Nafissatou Diallo contre Dominique Strauss-Kahn a rejeté mardi la demande d’immunité que l’ancien patron du FMI avait fait valoir, a annoncé le tabloïd New York Post.»
Le Parisien